Le réseau d'eaux pluviales est sans doute insuffisant, cependant même s'il était plus important, où peuvent aller les eaux recueillies ? Pas dans une rivière, comme c'est souvent le cas, dans l'île nous n'en avons pas, bien évidemment. A marée basse on peut faire une chasse de ces eaux vers la mer mais considérant que l'île est en grande partie en dessous du niveau de la mer la difficulté s'accroit à marée haute. Lorsque la façon d'habiter notre île consistait majoritairement en des maisons individuelles dans un terrain, ce dernier pouvait absorber les eaux pluviales. Avec la densification permise  par les lois ALUR et ELAN, et qui font le bonheur des bétonneurs, certains élus y compris, les grandes maisons dans de petits terrains aboutissent à l'imperméabilité totale des sols et les rejets des eaux de pluie dans l'espace public. Si la capacité d'accueil n'est jamais prise en compte, gageons, hélas, que la capacité pour l'espace public à accueillir les eaux de pluie ne le sera pas non plus.

Notre île va-t-elle devoir connaître les métastases du cancer béton jusqu'à ce qu'elle en crève ? Et ce ne sera pas le futur péage du pont qui lui offrira une thérapie.

En outre, j'ai lu que même les bitumes et bétons drainants soit disant à fort taux de perméabilité finissent par voir ce taux diminuer de manière drastique au fur et à mesure que des poussières, des boues, etc. véhiculées par les eaux elles-mêmes finissent par en obstruer les interstices.

A suivre donc.

Bonne journée, quand même.

Jean-Marie